

LABEL+ THÉÂTRE ROMAND

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017



Le Direktør, L'Alakran Oscar Gómez Mata, lauréat 2016 – Steve Juncker

2017 en bref

Année sans concours, 2017 a néanmoins été une année déterminante pour le dispositif intercantonal de soutien à la production et à la diffusion de spectacles ambitieux.

En effet, les membres de l'association ont pris, tout au long de l'année, une série de décisions visant à réorienter le concours et à renouveler les organes de l'association :

- le 3 février, les membres de l'association ont adopté le règlement ouvrant le concours aux arts de la scène ;
- le 5 mai, ils ont nommé Jérôme Benoit à la présidence de l'association, Nicole Minder comme membre du comité et renouvelé l'organe de révision ;
- le 9 juin, en assemblée générale extraordinaire, les membres ont voté le changement de nom de l'association et du concours en *Label+ romand – arts de la scène* et le renouvellement de son identité visuelle ;
- le 6 octobre, ils ont validé la composition du jury du concours 2018.

Le Direktør, spectacle lauréat du concours 2016 mis en scène par Oscar Gómez Mata - l'Alakran, a été créé le 1^{er} septembre au Théâtre du Loup dans le cadre du Festival de la Bâtie de Genève.

Une soirée Label+, visant à donner un surplus de visibilité à ce spectacle et au dispositif, a été organisée le 4 septembre au Théâtre du Loup en présence de professionnels romands et étrangers.

Ce spectacle, qui avait convaincu 6 lieux romands de s'engager en pré-achat ou en coproduction, a connu un joli succès lors de sa création et de la tournée initiale. Il sera repris la saison prochaine en Suisse et à l'étranger.

1. LES NOUVELLES ORIENTATIONS DE LABEL+

2017 a été une année de transformation importante pour Label+. Ce processus a sollicité à plusieurs reprises les membres de l'association.

I. OUVERTURE DU CONCOURS AUX ARTS DE LA SCÈNE

Le 3 février, les membres de l'association ont adopté les modifications du règlement ouvrant le concours aux arts de la scène. Les principaux changements apportés concernent les points suivants :

1. INTRODUCTION

« Constatant la porosité des genres dans les propositions artistiques reçues et les spectacles lauréats, la CDAC a décidé **d'étendre le concours à l'ensemble du champ des arts de la scène à partir du concours 2018.** »

2. OBJECTIFS

L'objectif de « Label+ romand – arts de la scène » est de donner des moyens supplémentaires à la production, à la promotion et à la diffusion d'ambitieux spectacles **des arts de la scène**, susceptibles d'avoir un rayonnement important et d'être programmés dans le réseau des salles professionnelles, tant en Suisse qu'à l'étranger.

7. CONDITIONS À LA RÉALISATION

« en plus du théâtre parrain mentionné à l'article 6, le projet doit acquérir les promesses d'achat d'au minimum **trois autres lieux de spectacles importants dans trois cantons romands différents de celui du théâtre parrain** ou, pour l'un d'entre eux, le lieu de spectacle peut être implanté dans un autre canton suisse ou un pays étranger. **Au moins trois lieux** de spectacles doivent être membre du POOL, de l'UTR **ou de RESO - Réseau danse suisse.** »

12. MONTANT DES SOUTIENS ACCORDÉS ET INDEMNITÉS

« Les projets retenus se verront attribuer **une somme de 140'000. – CHF en tant qu'aide à la création, à la médiation et à la diffusion.** »

13. JURY

« **Lorsqu'un membre du jury a un intérêt dans une compagnie candidate au concours, le théâtre parrain de son projet ou l'un des théâtres qui ont conclu une promesse d'achat au sens de l'article 7 du présent règlement, il doit se récuser.**

Sont considérées comme ayant un intérêt, les personnes qui exercent ou qui sont pressenties pour exercer une fonction artistique, technique ou de gestion à un niveau prépondérant de responsabilité dans le projet de création en tant que tel ou de manière durable dans l'une des institutions mentionnées ci-dessus ou qui ont un lien familial direct avec une personne remplissant ces critères. »

II. RENOUVELLEMENT DES ORGANES DE L'ASSOCIATION

Le 5 mai, l'assemblée générale ordinaire de Label+ théâtre romand a nommé :

- Jérôme Benoit à la présidence de l'association. Elle a dans le même temps remercié Jacques Cordonier pour son engagement décisif dans la mise en place du dispositif et les différentes phases de son évolution depuis 2010.
- Nicole Minder comme membre du comité, où elle rejoint Philippe Trinchan et Jérôme Benoit.
- La fiduciaire Saugy pour assurer la révision des comptes de l'association dès l'exercice 2017 et pour 2 ans.

Le 9 juin, en assemblée générale extraordinaire, les membres ont nommé **Nicole Minder à la vice-présidence** de l'association par acclamation.

III. CHANGEMENT DE NOM

Le 9 juin, les membres de l'association ont également voté son changement de nom en faveur de **Label+ romand – arts de la scène**. Ils ont demandé le **renouvellement de son identité visuelle** et de son site internet.

IV. RENOUVELLEMENT DU JURY

Le 6 octobre, en assemblée générale extraordinaire, les membres ont validé la **composition du jury du concours 2018** comme suit :

- Jérôme Benoit, Président – CDAC/BE
- Christine Salvadé – CDAC/JU
- Zsuzsanna Béri – CDAC/NE
- Nicole Borgeat – GE
- Eric Bulliard – FR
- Michaël Abbet – VS
- Sonia Meyer – VD
- Nathalie Lannuzel – VD
- Pascale Henrot - FRANCE

2. LE DIREKTØR DE L'ALAKRAN - OSCAR GÓMEZ MATA - LAURÉAT 2016

Le Direktør, mis en scène par **Oscar Gómez Mata** de la compagnie l'Alakran, a vu le jour le 1^{er} septembre au Théâtre du Loup dans le cadre du Festival de la Bâtie de Genève, grâce notamment au soutien de 200'000 francs qui lui a été octroyé par Label+.



La compagnie étant parvenue à convaincre de nombreux partenaires de s'engager en pré-achat ou en coproduction sur projet, le spectacle a pu bénéficier d'une belle tournée à la suite de sa création : Théâtre Populaire Romand de La Chaux-de-Fonds, Théâtre Vidy-Lausanne, Théâtre Benno Besson d'Yverdon-les-Bains et TLH de Sierre.

Equilibre Nuithonie à Fribourg a dû reporter son accueil du spectacle à la saison suivante compte tenu de l'interdiction d'exploiter sa salle Mummenschanz. Le théâtre Bonlieu - scène nationale d'Annecy, qui s'était engagé en coproduction et en accueil, est revenu sur ses engagements en cours d'année, d'une façon assez regrettable.

I. REPRISE DU SPECTACLE

Forte de son succès, la pièce poursuit sa route avec des représentations surtitrées au festival Naves Matadero de Madrid en mai 2018 puis, durant la saison 2018-19, au Reflet de Vevey, à Equilibre – Nuithonie, à la Comédie de Genève pour une dizaine de représentations et au Théâtre de la Bastille à Paris pour 20 représentations.

Parallèlement, ce spectacle va donner lieu à un diptyque. Une seconde pièce sera créée à la Comédie de Genève et jouée en parallèle aux représentations du *Direktør* en janvier-février 2019. Adaptation

d'une série télévisée des années 90 de Lars von Trier, cette création intitulée « Le Royaume » se jouera dans le même décor et avec la même équipe de comédiens. Elle sera donc un véritable prolongement du spectacle lauréat.

Bien que sélectionnée par le comité de programmation des Rencontres suisses du théâtre 2018, la pièce n'y sera pas visible, faute de disponibilité d'une partie des membres de l'équipe. Toutefois, Oscar Gómez Mata recevra le distinction « Durabilité et transmission » des Prix suisses du théâtre 2018.

II. LA SOIRÉE LABEL+

Une petite cinquantaine d'invités triés sur le volet ont pris part à la soirée Label+ pour la création du spectacle. Compte tenu de la durée de la pièce (2h20), de l'heure tardive de la représentation (21h), et du lieu éloigné de la gare CFF, de nombreux invités ont finalement renoncé à venir à la soirée. La salle était néanmoins bondée et le théâtre a dû refuser du monde, comme pour chacune des représentations de la série.

Madame la conseillère d'Etat Anne Emery-Torracinta et Monsieur le conseiller administratif Sami Kanaan ont pris la parole en introduction de la soirée, de même qu'Oscar Gómez Mata, Jérôme Benoit et Rossella Riccaboni. L'accueil du Théâtre du Loup a été chaleureux et la collaboration des plus agréable en termes d'organisation.

3. BILAN ET PERSPECTIVES DE LABEL+ THEATRE ROMAND

Au crépuscule de l'année 2017, Label+ théâtre romand a cessé d'être pour céder la place à Label+ romand – arts de la scène. Cette évolution a été l'occasion de jeter un regard en arrière sur les quatre premières éditions du concours (2010 – 2016), de tirer un premier bilan de ce dispositif et d'examiner les perspectives d'avenir. Il en résulte notamment les constats suivants :

I. L'IMPLICATION DES LIEUX ROMANDS EST INDISPENSABLE POUR QUE LABEL+ ATTEIGNE SES OBJECTIFS

Dans le dispositif Label+ romand – arts de la scène, l'implication des organisateurs romands est déterminante pour que les producteurs remplissent les conditions à la réalisation. Il est attendu des théâtres qu'ils s'engagent financièrement, 2 ans à l'avance, à partir des seules intentions des porteurs de projets. Ils doivent donc prendre un risque artistique et financier.

Label+ visant la création de productions ambitieuses, donc chères, l'implication des lieux est essentielle pour : l'admissibilité des dossiers, équilibrer le financement de la production et permettre une première exploitation des spectacles.

II. L'OBJECTIF DE RAYONNEMENT DES SPECTACLES LAURÉATS, INSCRIT DANS LES GÈNES DU DISPOSITIF, PEUT ENCORE ÊTRE AMÉLIORÉ.

Le spectacle ayant la tournée la plus importante et les perspectives de reprise les plus prometteuses à ce jour est *Le Direktør* de l'Alakran. Accompagné par 7 structures implantées dans les cantons de Genève, Vaud, Fribourg, Valais et Neuchâtel lors de sa création, le spectacle étend son rayonnement lors d'une deuxième saison dans de nouveaux lieux romands ainsi qu'en Espagne (Festival Naves Matadero de Madrid) et en France au Théâtre de la Bastille à Paris pour 20 représentations. Cette visibilité dans la capitale française pourrait permettre au spectacle de trouver de nouveaux lieux d'accueil lors d'une troisième saison d'exploitation. La pièce compte à ce jour plus de 50 représentations. Par ailleurs, le concept de cette création se prolonge dans une nouvelle commande passée par la Comédie de Genève à Oscar Gómez Mata avec la même équipe de création.

Il faut également saluer la très belle tournée de *Sound of Music* de Yan Duyvendak, qui a été joué 31 fois dont 20 à l'étranger dans 7 lieux prestigieux. Avec 20 personnes à déplacer et plus du double sur scène, ce spectacle est peut-être le plus lourd à tourner de tous les lauréats. Cette diffusion a été possible car la production déléguée du spectacle était assumée par le théâtre Vidy-Lausanne, qui dispose d'une véritable équipe de diffusion, d'expérience de tournée et d'une aura internationale.

Le terme « rayonnement » évoque la diffusion des artistes en dehors de leur territoire originel. En ce qui concerne Label+, la Suisse romande peut être considérée comme le territoire originel dans la mesure où les postulants doivent avoir des partenaires dans plusieurs cantons distincts. Dès lors, l'observation du rayonnement des spectacles s'attache aux représentations données en dehors de la Romandie.

Si l'on peut saluer l'engagement des lieux romands auprès des artistes pour leur permettre de se porter candidats, assurant ainsi qu'une des conditions principales du soutien des cantons romands soit atteinte, il faut toutefois convenir que le rayonnement des spectacles lauréats a encore de belles marges de progression. En effet, sur les 8 spectacles primés, 4 ne sont pas sortis du territoire originel, tout en ayant bien tourné au sein de celui-ci. Il serait peut-être nécessaire que Label+ s'assure, d'une manière ou d'une autre, que les lauréats vont se donner les moyens de proposer leur spectacle à la diffusion.

Par ailleurs, deux questions essentielles ressortent de ces observations, auxquelles il s'agira de répondre dans les années à venir :

- LE FORMAT DES SPECTACLES LABEL+ EST-IL COMPATIBLE AVEC L'OBJECTIF DE RAYONNEMENT ?

Les moyens financiers apportés par Label+ et l'ambition artistique préconisée se répercutent la plupart du temps sur le prix de cession élevé des spectacles lauréats (scénographies importantes, grosses équipes, salaires suisses, etc.).

Considérant que les spectacles suisses sont chers par rapport à la concurrence internationale, parvenir à les vendre et à les faire tourner est une véritable gageure qui requiert des compétences et un réseau dont peu de producteurs disposent. Peu de lieux dans le monde ont les moyens d'accueillir ces projets, et encore faut-il parvenir à faire venir les programmeurs.

À l'exemple des productions alémaniques, les spectacles Label+ n'ont ainsi peut-être pas le format adapté aux objectifs de diffusion et d'atteinte d'un large public. En revanche, ils peuvent marquer une étape dans le développement d'une compagnie en permettant à l'artiste de donner la pleine mesure de son talent.

- QUEL EST L'IMPACT DE LABEL+ ?

Label+ est vécu par les artistes comme une distinction qui leur donne du crédit et de la confiance. L'attention dont font l'objet les spectacles lauréats peut aider les compagnies à franchir un cap dans leur développement et entraîner l'acquisition de nouveaux partenaires pour les productions suivantes. Label+ met en lumière un artiste à un moment de sa carrière et peut, en ce sens, l'aider à se déployer.

Toutefois, Label+ seul n'est pas apte à conférer de la notoriété et du rayonnement au niveau international à un artiste qui n'en avait pas avant d'être désigné lauréat.

Il faut du temps pour développer un réseau et une reconnaissance artistique. Ainsi, à moins d'être accompagné par des professionnels qui disposent d'un carnet d'adresse, de crédit et de compétences, un producteur qui n'est pas repéré à l'international et expérimenté en matière de diffusion a peu de chance de voir son spectacle rayonner.

Cela plaide en faveur de l'implication des producteurs institutionnels romands, disposant de moyens, d'outils et de compétences en production et diffusion, au côté des projets de cette nature.

III. AVENIR DU DISPOSITIF

À partir des constats ci-dessus, il appartiendra aux porteurs de Label+, à savoir les cantons romands, de poursuivre les réflexions sur le positionnement du dispositif pour les années à venir et d'y intégrer les premières observations issues de l'élargissement du concours aux arts de la scène depuis 2018.